ILS ONT LAISSÉ PASSER L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les attributaires réclament leurs logements à Annaba

Une fois les opérations de vote pour l'élection présidentielle terminées et le vainqueur désigné, les réclamations pour le logement refont surface à Annaba.

Le court intermède observé lors de la campagne et pendant le scrutin par les protestataires n'a plus sa raison d'être estiment plusieurs d'entre eux. Ils demandent à être relogés le plus tôt possible. Ils sont quelque 1 600 à s'être acquittés depuis plus de deux ans des droits inhérents au bénéfice d'un logement public locatif (droits de cautionnement et autres), sans avoir emménagé, selon leurs dires. Ils viennent pour la plupart des bidonvilles qui ceinturent Annaba d'est en ouest.

Des bidonvilles d'El Fakharine, de Sidi-Harb et Bouhdid, dans la plaine ouest de la ville à ceux de Boukhadra et de Bouzaâroura, dans la commune avoisinante d'El Bouni. Mais ce chiffre représente à peine moins du dixième du total des besoins en logements pour la seule résorption de l'habitat précaire (RHP), arrêté au mois d'avril 2007 et qui dépassait déjà les 18 000 unités.

Excédés par les promesses non tenues de les reloger, ils ont tenu, avant cette échéance électorale, des rassemblements presque quotidiens devant les édifices de la wilaya et de la daïra. Ils ont même procédé à des fermetures de routes pour protester contre ce retard.

A chaque fois, ils se retrouvaient en face de renforts de police anti-émeute, essayant de les calmer à travers de longues palabres qui durent des heures, avant de se disperser dans le calme. Ils maintiennent toujours leur revendication d'être relogés le plus tôt possible. Pour rappel, à la mi-janvier dernier, ils étaient invités à se préparer pour regagner leurs appartements. «Nous avons été informés la veille par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de nous préparer pour être relogés le lendemain mais à la dernière minute, l'opération n'a pas eu lieu», nous diront des protestataires. Cette opération prévoyait effectivement le relogement de 1 600 familles à Boukhadra 3, à Sidi-Amar et à Bouzaâroura.

Photo : DR

Cependant, elle traîne depuis. A l'époque, certains liaient cela à des retards dans la viabilisation des cités nouvelles devant abriter ces familles, alors que d'autres sources crédibles faisaient part d'un ordre venu d'«en haut» pour stopper l'opération. Elles le liaient à la consultation électorale de la présidentielle, afin, disent-ils, de «mobiliser le maximum de votants pour le candidat du pouvoir». Et ce n'est pas le démenti du wali d'Alger qui avait infirmé avoir recommandé aux habitants des bidonvilles de la capitale de voter d'abord, pour bénéficier de logements ensuite, qui changera quoi que ce soit à cette pratique anti-démocratique.

A. Bouacha

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

À quand l'assainissement des dossiers du CNRC ?

Il est surprenant de constater que la direction du Centre des registres de commerce ne s'inscrit pas dans la lutte contre les fraudes des documents ayant servi de base pour l'obtention d'un registre de commerce.

Plusieurs personnes propriétaires d'immeubles ont porté plainte auprès du tribunal pour dénoncer certains ex-locataires qui continuent à exploiter indûment une activité commerciale, alors qu'ils n'ont ni bail de location notarié, ni acte de propriété dans leur dossier au niveau du CNRC. Malgré leurs démarches auprès de la direction du CNRC, cette dernière reste sans réaction et ne se donne même pas la peine de procéder à une authentification des documents.

Les agents de cette institution se contentent d'informer les plaignants «Allez déposer une plainte auprès du tribunal» trop facile !!!!! car le contrôle de base doit se faire au niveau des services de la direction. Quant à la justice, elle doit demeurer le dernier recours, lorsque toutes les voies administratives sont épuisées pour résoudre le problème. Pourtant les instructions du ministre du Commerce Mustapha Benbada ne souffrent d'aucune équivoque qui prête à confusion.

Le ministre a demandé au CNRC de procéder à l'assainissement des dossiers, voire contrôler tous les documents, qui ont permis l'établissement d'un acte de registre de commerce. Cette action permettra d'assainir de facto l'économie nationale.

Depuis plusieurs années, les citoyens constatent qu'aucune avancée significative n'a été réalisée pour la mise en application de la loi sur le registre de commerce. Bien au contraire, le CNRC de Bordj-Bou-Arréridj judiciarise à outrance un simple acte de contrôle, à moins qu'il ne soit complice d'un acte frauduleux préjudiciable aux plaignants.

Layachi Salah Eddine

AÏN-TÉMOUCHENT

Les jeunes de Ouled-Boudjemaâ manifestent devant l'Hôtel de ville

Des dizaines de jeunes de la commune de Ouled-Boudjemaâ, située à environ 30 km au nord-est de Aïn-Témouchent, ont manifesté leur colère dimanche dernier.

Les protestataires ont bloqué l'accès au siège de l'APC aux premiers responsables de cette commune.

Ces jeunes qui exercent dans les différents dispositifs d'emploi étatiques ont voulu la concrétisation des promesses qui leur ont été faites par les concernés lors de la campagne électorale du 17 avril 2014. Ainsi, ces jeunes exigent des postes d'emploi permanents et stables qui protègent leur dignité et assurent leur avenir.

La deuxième préoccupation de ces jeunes est le logement, selon un membre de l'APC de Ouled-Boujemaâ. La liste des bénéficiaires de 47 logements a été ficelée.

Dans ce contexte, le président de l'APC a rencontré ces jeunes manifestants et leur a promis que les 600 dossiers de demandeurs de logements déposés seront étudiés au cas par cas et que la liste n'est pas encore arrêtée. Il a indiqué que cette commune perçoit annuellement une enveloppe financière estimée à 9 milliards de centimes relevant des taxes d'activité relative à la centrale électrique deTerga et que 26 nouveaux postes d'emploi seront offerts aux jeunes au sein de cette usine.

En outre, il a dévoilé la liste des projets entrant dans le cadre de l'harmonisation de la vie culturelle, sociale et sportive dans cette commune.

S. B.

TAHER (JIJEL)

Quand le souk envahit la ville

L'emplacement du marché hebdomadaire de Taher, qui se tient chaque lundi, suscite toujours la grogne d'un grand nombre de citoyens, notamment les usagers du CW135 reliant les daïras de Chekfa et Taher.

Lors de notre virée à cet espace commercial, nous avons été désagréablement surpris par l'anarchie qui y règne : des marchands ambulants dressent leurs étals de fortune au milieu de la chaussée. Ils vendent n'importe quoi et n'importe comment sans tenir compte des règles les plus élémentaires de la pratique commerciale.

Une situation qui cause d'énormes désagréments aux usagers de cette route qui relie quatre communes : Chekfa, Bordj-Thar, Ouled Asker, Chahna.

Des voitures, des camions, et autres engins de travaux publics stationnent dans les deux sens. Des produits de tous genres sont exposés à même le sol. Une vraie anarchie où la notion d'Etat est un vain mot. Un autre fait intrigant concerne ce marché : sa proximité avec une dizaine de dépôts des matériaux de construction et d'une unité de fabrication de buses et d'un cimetière des martyrs.

Face à une situation qui perdure depuis longtemps, les usagers de cette route qui, faut-il souligner, enregistre un dense trafic routier, interpellent le premier magistrat de la ville de Taher pour un éventuel déplacement de ce marché vers un endroit répondant aux exigences de ce genre d'espaces commerciaux.

Bouhali Mohamed-Cherif

ORAN

Vers la création de 26 aires de jeux

Le secteur de la jeunesse et des sports à Oran devrait profiter d'un projet avec la création prochaine de 26 aires de jeux, soit une aire par commune.

Un budget de 208 millions de dinars y sera dégagé, soit 8 millions de dinars par aire de jeux. A cela, 3 stades de football, situés à Bousfer, Hassi Mefssoukh et Hassi Ben Yokba, devront bénéficier d'une opération de réhabilitation, avec notamment la pause de gazon synthétique.

De l'aveu même du responsable du secteur de la jeunesse et des sports, ce sont tous les stades que compte Oran qui se trouvent dans un état de dégradation avancé, et nécessitent une mise à niveau. Mais pour le wali d'Oran, ces opérations de réhabilitation ne peuvent se faire que graduellement, au fil des années, car, dit-il, le secteur de la jeunesse et des sports ne comprend pas que le football.

Il est aussi question, au titre du programme 2015, de la création d'une piscine de proximité à Aïn El Bia pour un montant de 10 millions de dinars, ainsi que l'équipement d'un complexe sportif de proximité à Bir El Djir et Bousfer.

A. B.